C0148

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

MAÎTRISER LES FRAIS DES COMMISSAIRES DE JUSTICE (EX. HUISSIERS DE JUSTICE)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Etre à jour de la réforme de la Procédure Civile

Dans le cadre de leurs actions contentieuses, les organismes de logement social font appel à des intervenants tels que les commissaires de justice ou les avocats. Le rôle et la fonction de l'avocat sont analysés dans d'autres stages présentés sur les impayés de loyer et l'action contentieuse, et sur la représentation du bailleur devant les tribunaux. En revanche, les conditions de leur rémunération doivent être examinées dans le détail. De la même manière, les commissaires de justice interviennent obligatoirement au stade des procédures civiles d'exécution (saisies, expulsions...) et il convient d'appréhender leur tarification et la marge de négociation de leurs honoraires, d'autant que les conditions tarifaires ont été réformées encore récemment.

PUBLIC

Personnel de gestion locative chargé du contentieux.
Agent de recouvrement du service de recettes ou du service financier des organismes.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi ou connaître le contenu du stage "Contentieux avec les locataires en place" (C0142).

OBJECTIFS

› décrire le rôle des commissaires de justice et préciser la nature de leurs interventions
› analyser les tarifs des actes des commissaires de justice
› relire une facture de commissaire de justice
› apprécier l'opportunité des actes.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET, Avocat formateur ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultant-formateur, spécialisés en contentieux.

DATES DES SESSIONS INTER

les 10 et 11 juin 2027 - Distanciel
les 18 et 19 octobre 2027 - Présentiel à Paris
les 18 et 19 octobre 2027 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le rôle et le statut des commissaires de justice
- monopole et compétences

La tarification des actes des commissaires de justice
- actes utiles
- actes obligatoires
- exercice de tarification d'une procédure contentieuse complète

La part d'honoraires libres des commissaires de justice dans leurs interventions et leurs négociations

Les autres opérateurs.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.